

ENGIE Solutions accompagne Océanopolis dans sa transition énergétique

Le parc de découverte des océans renouvelle sa confiance aux équipes d'ENGIE Solutions avec un contrat de performance énergétique et un Green PPA

Océanopolis et ENGIE Solutions signent un nouveau contrat de performance énergétique sur 11 ans avec un approvisionnement direct en énergie renouvelable via un Green PPA ENGIE, favorisant ainsi le développement de nouvelles capacités d'énergies renouvelables en France. Depuis sa création en 1990, l'établissement, unique en Europe, pour la découverte et la protection des écosystèmes marins travaille avec les experts d'ENGIE Solutions pour la gestion sur mesure de ses installations.

Une collaboration vertueuse

Le parc situé dans la rade de Brest, invite à un tour du monde de l'océan à travers les milieux tempérés, polaires et tropicaux en proposant une reconstitution de ces écosystèmes marins au fil de 77 aquariums et de 9 000 m² de surface d'exposition. Les experts ENGIE Solutions accompagnent Océanopolis depuis 30 ans pour la gestion et l'exploitation techniques sur mesure du site.



Pour répondre aux enjeux très spécifiques du premier site touristique de Bretagne, ENGIE Solutions met en place un véritable partenariat avec le parc et une organisation unique qui relève d'une alchimie très fine et d'une attention de tous les instants afin que le bien-être des 10 000 animaux et espèces soit garanti, tout en respectant le confort et la sécurité des visiteurs.

L'offre d'ENGIE Solutions comprend une expertise de maintenance multi-technique des installations de chauffage, ventilation, climatisation, aquariologie et une garantie de baisse des consommations d'électricité et de gaz de 10 % notamment grâce à la mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC), et le remplacement de centrales de production de froid à très faible pouvoir de réchauffement global (PRG).

Une équipe ENGIE Solutions composée de 9 personnes, accompagne le parc afin de proposer un service 7 j/7 et 24 h/24. Grâce à l'installation d'une borne de recharge électrique sur le site, les employés d'Océanopolis et d'ENGIE Solutions, verront leur mobilité propre favorisée.

Une approche commune en faveur de l'environnement

Dans le cadre de sa prestation de gestion des approvisionnements électriques et en lien avec les engagements environnementaux d'Océanopolis, ENGIE Solutions intègre 50 % d'électricité renouvelable issue d'un Green PPA avec le parc solaire de Fanjeaux, Océanopolis contribue ainsi au développement de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable en France,

« Notre engagement pour la sensibilisation de nos visiteurs, pour la compréhension et la préservation des écosystèmes marins nous amène naturellement et depuis toujours à nous interroger sur notre propre empreinte environnementale et sur la possibilité d'être acteur de la transition énergétique. Nous sommes déjà engagés au côté de Brest Métropole dans une démarche de transition et de rénovation énergétique. ENGIE Solutions, en proposant un approvisionnement en énergie renouvelable à hauteur de 50 % de nos consommations via le dispositif Green PPA, répond à notre souhait de maîtrise et de diminution des émissions de CO2 liées à notre activité. »

Stéphane Maby - Directeur d'Océanopolis

Solutions globales pour accélérer la transition vers la neutralité carbone

Le parc solaire photovoltaïque de Fanjeaux (Aude), développé par ENGIE Green, est le premier PPA Greenfield¹ d'ENGIE en France, et sa production, 25 GWhs par an (18 MWc) est exclusivement dédiée aux clients d'ENGIE Solutions. Ce projet a pu voir le jour grâce aux expertises d'ENGIE Green, spécialisée dans la production d'énergies renouvelables et leader du solaire en France et d'ENGIE Solutions, spécialisée dans l'optimisation des usages des énergies et des ressources pour les clients industriels, tertiaires et collectivités, ainsi qu'à l'expertise d'ENGIE sur les marchés de l'énergie.

A l'instar d'Océanopolis, qui est le 1^{er} client du parc, les clients d'ENGIE Solutions bénéficieront ainsi simplement dès 2021 des avantages des PPA Greenfield, avec un approvisionnement direct en électricité de source renouvelable, à un tarif durablement compétitif dans le cadre d'une solution globale : Contrat de Performance Énergétique, réseau de chaleur et/ou de froid urbain, production et distribution d'Hydrogène vert.

Cette offre complète la gamme de solutions globales qui visent à accélérer la transition vers la neutralité carbone des clients ENGIE Solutions via d'une part la performance et la sobriété de leurs usages, et d'autre part la décarbonation et le verdissement de leur mix énergétique, tout en assurant l'évolutivité et la durabilité de leurs bâtiments et infrastructures.

À propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions accompagne les villes, les industries et les entreprises du secteur tertiaire en leur apportant les réponses au défi de la transition énergétique grâce à des offres clés en main et sur-mesure.

Les experts d'ENGIE Solutions mettent tout leur savoir-faire au service de trois objectifs : optimiser l'usage des énergies et des ressources, verdir les énergies et réinventer les environnements de vie et de travail.

ENGIE Solutions, c'est la promesse d'un interlocuteur unique et d'une combinaison d'offres complémentaires qui vont au-delà de l'énergie. S'engageant sur les résultats, les 50 000 collaborateurs, présents sur l'ensemble du territoire (900 implantations), sont capables d'intervenir sur des champs d'action très divers allant de la conception à l'exploitation des infrastructures & services, en passant par le financement, l'installation et la maintenance.

ENGIE Solutions fait partie du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone.

CA : 10 Milliards d'euros

Pour en savoir plus : www.engie-solutions.com



Contact Presse :

Sophie Rousset : sophie.rousset@engie.com – 01 76 21 67 53

¹ Un PPA (Power Purchase Agreement) Greenfield, ou additionnel, est un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable de longue durée entre un producteur et un acheteur qui contribue au développement de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable, puisque sa signature permet à un parc, encore au statut de projet, de poursuivre les étapes d'investissement menant à sa mise en service.